

# APPEL A COTISATION

## COTISATION 2018 → 100 €

*(à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le règlement de la cotisation est valable 365 jours)*

### → Paiement de votre cotisation en ligne sur [www.scgp.asso.fr](http://www.scgp.asso.fr)

- Rubrique « A propos de la SCGP » → « Adhésion »
- En vous identifiant avec votre adresse mail, vous serez directement dirigé(e) sur la plateforme Com&You qui gère les cotisations SCGP. Outre le paiement en ligne, vous pourrez éditer vos reçus, modifier votre profil, votre mot de passe, vous inscrire au congrès.

### → Paiement de votre cotisation par chèque ou virement bancaire

- Par chèque bancaire, net de frais, libellé à l'ordre de la S.C.G.P.  
*(en notant au dos du chèque votre adresse mail)*  
À adresser au secrétariat SCGP - 12, rue de Redon - 35000 RENNES
- Par virement bancaire net de frais  
*(en faisant apparaître votre nom et votre adresse mail)*  
SCGP HSBC Rennes  
N° compte : 30056 00345 0345 000 4418 90  
IBAN : FR76 3005 6003 4503 4500 0441 890  
BIC : CCFRFRPP

## **IMPORTANT**

**DES RECEPTION DE VOTRE PAIEMENT PAR CHEQUE OU VIREMENT BANCAIRE  
VOUS RECEVREZ UN EMAIL VOUS DONNANT LA MARCHE  
A SUIVRE POUR TELECHARGER VOTRE REÇU.**

**POUR ACCEDER AUX VIDEOS ET AUX PRESENTATIONS DES CONGRES DEPUIS 2013,  
VOUS DEVEZ ETRE A JOUR DE COTISATION.**

**PENSEZ A NOUS SIGNALER VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE POSTALE ET/OU MAIL**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez le secrétariat de la SCGP*